

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat  
**Band:** 52 (1979)  
**Heft:** 11  
**Vorwort:** A nos lecteurs  
**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 20.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# habitation

Revue de Suisse romande pour le logement, l'architecture, l'urbanisme, l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement.

## Edition

section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, avenue de Rumine 2, 1005 Lausanne

## Bureau de la section romande

Bernard Vouga, architecte, Lausanne, président  
René Gay, Genève, vice-président  
Fernand Hermenjat, Lausanne, secrétaire  
Adriano Rizzetto, Lausanne, caissier

## Rédaction

Pierre-Etienne Monot, architecte EPF-L, rue de la Barre 14, 1005 Lausanne, tél. (021) 22 62 73

## Comité de rédaction

Président: B. Vouga  
Membres: MM. R. Bertholet, G. Barbey, R. Gay, A. Jaquet.

## Administration et publicité

Avenue de Tivoli 2, 1007 Lausanne  
Chèques postaux 10-6622  
Tél. (021) 20 41 41

## Diffusion

La revue HABITATION est l'organe officiel des sociétés coopératives d'habitation affiliées à l'USAL Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, du Groupe de Suisse occidentale et du Groupe du Valais, de l'ASPAN (Association suisse pour le plan d'aménagement national), de la FAS (Sections romande et genevoise de la Fédération des architectes suisses)

## Abonnements

Suisse: Fr. 27.50 par an. Etranger: Fr. 40.—. Prix du présent numéro: Fr. 3.40. Chèques postaux 10-6622

## A nos lecteurs

Ces dernières années, depuis la récession, il est arrivé à plusieurs reprises que les numéros de fin d'année de notre revue soient particulièrement minces quant à leur nombre de pages. Mais depuis quelques mois, l'amélioration de la conjoncture dans le secteur de la construction a eu pour nous la répercussion suivante, à savoir une augmentation des insertions publicitaires, et par là un accroissement des pages rédactionnelles. Tant mieux! cela nous permet d'ouvrir plus largement l'éventail des sujets traités: le sommaire de ce numéro le montre bien.

Une reprise dans la construction de logements? Oui, et des statistiques récemment publiées par l'OFIANT font apparaître au cours du premier semestre de 1979 une augmentation de 6,3% des logements neufs, par rapport à la période correspondante de 1978. Quant au nombre de logements en chantier à fin juin, et quant aux permis de construire accordés, on relève des augmentations respectivement de 10% et 24%.

On note aussi que la part des coopératives d'habitation a diminué, passant de 9,3% à 6,1% au cours de ce premier semestre. A quoi cela peut-il tenir? Au travers des chiffres de l'OFIANT, on peut proposer une réponse: la reprise dans la construction de logements concerne essentiellement les communes de moins de 10000 habitants: +18,1% pour les communes de 2000 à 5000 habitants, et +25,6% pour les communes entre 5000 et 10000 habitants. Les 5 grandes villes de plus de 100000 habitants connaissent une diminution de 1,2% tandis que les 87 villes de 10000 à 100000 habitants voient une diminution de 8,3%. Le logement coopératif étant majoritairement situé dans les zones urbaines et industrialisées du pays, on comprend que la construction coopérative suive la tendance actuelle qui caractérise les villes de plus de 10000 habitants. Cependant, les coopératives d'habitation doivent prendre garde à la situation du marché du logement et d'ores et déjà prendre des dispositions afin d'éviter un retour rapide à une situation de pénurie et de crise du logement. **Le rédacteur.**

## Sommaire

Un exemple de planification intégrée: la planification du développement des régions de montagne, par Jean-Paul Rey	3
Les coopératives de production en Suisse, par Pierre Dumas	9
Dans la presse romande: relance des coopératives de production?	15
La société coopérative immobilière du Cartel syndical de Delémont, par Raoul Marca	19
La maison du quart monde, à Renens, par Renée Hermenjat	25
Chronique de l'énergie	29
Aménagement du territoire	
— Loi sur l'aménagement du territoire et arrêté fédéral urgent (ASPAN)	31
— Objectifs politiques d'un règlement d'urbanisme et de police des constructions (ASPAN)	33
Renseignements techniques et commerciaux	35